DEUX INTAILLES ROMAINES DE RIBEMONT-SUR-ANCRE (SOMME)

J.-L. Cadoux

Deux intailles romaines en cornaline (1) ont été trouvées en stratigraphie à l'occasion des fouilles programmées du sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre, menées par l'équipe de l'Université de Picardie. Toutes deux proviennent des bâtiments annexes situés au Nord-Est de la troisième cour, où ont été fouillés une zone d'activités artisanales et un habitat (2). Les deux intailles ont été retrouvées sans leur support, dont elles ont sans doute été volontairement arrachées, car elles sont l'une et l'autre ébréchées. L'examen macrographique montre de nombreuses petites rayures de surface, indice qu'elles ont servi assez longtemps avant d'être perdues ou jetées.

INTAILLE Nº 1

Cornaline, rouge-orange (3) avec deux veines rouge-brun. La pierre est ébréchée au milieu du côté gauche et moins profondément, en bas. Dimensions : 12 mm × 10 mm. Victoire (plutôt que For-

tune) assise à droite sur un bouclier (?) au-dessus d'une ligne de sol, tenant une couronne au bout de son bras droit tendu et certainement une palme à la main gauche. Cf. Chabouillet, Catalogue général des Camées et pierres gravées de la Bibliothèque Impériale, Paris, 1858, n° 1534 et suivants.

Ce type de Victoire est très banal sur les revers monétaires, dès Auguste (4) et surtout à partir de Vespasien (5). Plus rare sous les Antonins, le type de la Victoire avec une palme et une couronne redevient très fréquent sur les monnaies de Septime-Sévère (6), mais il s'agit de Victoires debout, marchant ou volant. Pendant le reste du III^e s., on voit encore de nombreuses Victoires qui courent, volent ou marchent « à pas précipités », pour reprendre les termes imagés de Cohen. Après cette belle agitation, il faut attendre Constantin pour qu'on revoie quelques Victoires assises, en général en train d'écrire sur un bouclier (7).





Fig. 1. - L'intaille nº 1 et son empreinte. Dimensions : 12 mm × 10 mm (Photo J.-M. Damay).

Sous Constance II enfin, la proportion entre les Victoires assises (en général, écrivant sur un bouclier) et les Victoires debout (en général, tenant une couronne et une palme) est sensiblement égale. Cette proportion se maintient sous Valentinien I.

La comparaison avec les revers monétaires ne nous permet donc guère d'aboutir à des conclusions précises, et il serait vain de chercher à en tirer des indications pour dater notre intaille. Cela ne doit pas nous surprendre : sous l'Empire, intailles et revers monétaires puisent leurs modèles dans le même répertoire iconographique, mais évoluent d'une manière complètement indépendante (8).

On peut seulement dire que le décor de notre intaille reprend un sujet particulièrement à la mode sous les Flaviens, et de nouveau aux III° et IV° siècles. Mais à la différence aussi d'autres intailles représentant des Victoires tenant une palme et une couronne (Chabouillet, *op. cit.*, n° 1534, 1540, 1541), la Victoire est ici représentée assise, alors qu'elle est toujours debout, quand elle a ces deux attributs, sur les revers monétaires. Une seule exception : un *aureus* de Vespasien (légende : VICTORIA AVGVS-TI), dont le type est repris par Domitien, et à nouveau au II° siècle, mais cette fois avec pour légende la fin de la titulature du droit (9). Il serait sans doute artificiel de rapprocher notre intaille de ce revers bien peu courant.

La position stratigraphique de l'intaille nous permet de proposer une datation plus précise : elle a été trouvée dans le sondage CE 20 (10), à une profondeur de — 0 m 75, sur un sol de craie situé juste au Nord d'une belle cave du lle siècle (11). Avec l'intaille, dans le niveau de terre correspondant à l'utilisation du sol, ont été trouvées plusieurs monnaies de la seconde moitié du IIIe siècle, et des tessons de la fin du IIe et du IIIe siècles. Le tout était scellé sous les lambeaux d'un pavage grossier datant du IVe s. On peut donc avancer que l'intaille a été perdue au IIIe siècle.

INTAILLE N° 2

Cornaline rouge-brun (12) avec de petites taches noires visibles en transparence. Plusieurs petites brèches le long du côté gauche ; un éclat important au centre et en bas de la face gravée, à partir d'une brèche assez large sur le bord, au bas. Dimensions : 15 mm × 12 mm. Minerve casquée debout à droite, posant (plutôt que prenant) son bouclier sur un autel. Cf. Chabouillet, *Catalogue général...*, n° 1521.

Autant les Victoires sont fréquentes, autant Minerve est rare sur les revers monétaires : elle n'est guère nommée que sur quelques monnaies de Commode et des Sévères, puis à nouveau au temps de Gallien, Postumus et Tetricus. Elle fait aussi des apparitions





Fig. 2. - L'intaille n°2 et son empreinte. Dimensions : 15 mm × 12 mm (Photo J.-M. Damay).

anonymes, mais bien reconnaissables, au II° siècle, sur des revers sans légende (13), ou dont la légende achève la titulature du droit (14).

Le geste de déposer son bouclier sur un autel ne se rencontre nulle part dans les revers monétaires, qu'il s'agisse de Minerve, d'une autre divité, ou d'un simple mortel. Il ne figure pas non plus dans l'iconographie habituelle de Minerve, en dehors des intailles. On peut l'interpréter par conjecture : Minerve, déesse guerrière mais aussi déesse des métiers, déposerait son bouclier pour ne plus se consacrer qu'aux activités pacifiques. A l'appui de la conjecture vient le fait que le syncrétisme Rome-Minerve renforce la signification symbolique du geste. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

L'intaille n° 2 a été trouvée en 1979 (15) dans l'habitat avec pièces sur hypocauste situé au bord Nord-Est de la troisième cour du sancutaire. Elle était dans une couche de mortier pulvérulent, étalé sur des fragments d'enduits peints, dans une grande poche riche également en cendres, interprétée comme un dépotoir où furent jetés les restes inutilisables de l'habitat après une destruction, et avant une reconstruction pour laquelle il fallait faire place nette. Le mobilier du dépotoir contenait surtout des éléments de la fin du 1er siècle et du second siècle (sigillée, une monnaie de Vespasien et une monnaie d'Hadrien). Dans l'état actuel de nos recherches, faute d'avoir pu encore dater les remaniements de l'habitat où a été trouvée l'intaille, on ne peut dire qu'une chose : ce n'est pas avant la seconde moitié du lle siècle que l'intaille a été perdue.

Les deux intailles ont été dévolues au Musée de Picardie, Amiens.

NOTES

(1) La cornaline, appelée encore sardoine rouge (sarda ou sardius) est une pierre semi-translucide, colorée du rouge-orange ou rouge-brun. On la trouvait dans les environs de Sardes, et un peu partout en Orient (Arabie, Arménie, Chaldée,

Egypte, Inde), ainsi qu'en Grèce (Epire, Paros). La cornaline est assez communément employée pour les intailles, qui, comme on sait, servent de cachets privés. Pline l'Ancien (Histoire Naturelle, XVIII, 105, sqq) précise qu'elle est recherchée pour les cachets, car c'est la seule gemme qui n'enlève pas la cire quand on appose le sceau. Voir E. BABELON, dans Daremberg, Saglio et Pottier, Dictionnaire des Antiquités, II, 2, s.v. GEMMAE, p. 1471,

- (2) Lieu-dit « Le Champ Crezette La Couture », parcelles S 150 et S 152. Voir R. AGACHE et B. BREART, Atlas d'archéologie aérienne de Picardie, Amiens, 1975, p. 110, pour le plan d'ensemble du sanctuaire. Voir, pour la « zone artisanale », J.L. CADOUX, Un sanctuaire gallo-romain isolé: Ribemont-Sur-Ancre (Somme), dans LATOMUS, XXXVII, 2, Bruxelles, 1978, p. 347-352; planche XI, planches XXII à XXX. L'habitat, où les fouilles ont commencé en 1979, n'a encore fait l'objet d'aucune publication.
- (3) Code Cailleux: D 48 (veines: H 34).
- (4) Voir COHEN, *Description historique des monnaies...* I, Paris, 1859. Auguste n° 311 et suivants : Victoire assise à droite sur un globe, tenant une couronne, mais pas de palme.
- (5) *Ibid*, Vespasien, n° s 359 sqq, n° s 583 sqq, (Victoire debout). Voir surtout le n° 593 (Victoire assise à gauche) = Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, II, Londres, 1030, Vespasien n° 93.
- (6) Ibid., IV, Septime-Sévère, nº s 669 à 750.
- (7) Ainsi, Ibid, VII, Constantin I le Grand, nº 595.
- (8) Voir Gisela RICHTER, Engraved Gems of the Romans, Londres, 1971, p. 7.
- (9) Il s'agit de l'aureus de Vespasien cité note 4, COHEN n^0 593, MATTINGLY n^0 93 mais le dessin en est différent, aux dominantes verticales, et la Victoire y est assise à gauche sur un siège droit et non sur un bouclier (?). Ensuite des quinaires de Domitien (COHEN n^0 220 et 230), un quinaire de Trajan (COHEN n^0 283 = MATTINGLY n^0 558), un quinaire d'Hadrien (COHEN n^0 1051 = MATTINGLY n^0 56).
- (10) Voir Rapport de fouilles Ribemont 1975, inédit, p. 16.
- (11) Code Cailleux: H 34/J 36.
- (12) Voir J.L. CADOUX, article cité, dans LATOMUS, XXXVIII, 2, p. 350-351.
- (13) Aureus d'Antonin, MATTINGLY nº 587.
- (14) $\it COHEN$, Domitien, n^0 176, sqq. Il s'agit d'une série particulièrement abondante.
- (15) Sondage A. 7. 1979, dans l'angle Nord-Est, à 1 m à l'Ouest de la banquette Est, et 1,95 m au Sud de la banquette Nord, à 0,55 m de profondeur.